

REUNION DES ASSOCIATIONS

DU VENDREDI 17 OCTOBRE 2014

Présents :

Mr COULON (Trésorier tennis), Mr RAMPIN (Responsable jeunes tennis), Mr AUBERY (Président comité des fêtes), Mr MASCLEF (Trésorier comité des fêtes), Mr ALESSANDRIA (Président association sportive du golf), Mr DEVAUX (Président gym volontaire), Mme PERROT (membre bureau gym volontaire), Mr PERROT (Président pétanque toulonnaise), Mr DERUDDER (Président col canto), Mr BRESLIER (représentant des associations de l'aérodrome), Mme MASCLEF (Vice Présidente des Amis du patrimoine), Mme AUBERY (Secrétaire du comité des fêtes), Mme BARNOCHON (Secrétaire du Club de l'amitié), Mr BRUN (Président du Club de l'amitié), Mr GIRAUD (Président des anciens combattants), Mr PAUMA (Président de l'AST football), Mme GAILLARD (Secrétaire des Parents d'élèves), Mme BONNARD (Présidente de l'amicale laïque), Mr MORETTE (membre du bureau de la Pétanque toulonnaise), Mr BOURRACHOT (Secrétaire adjoint de l'AST football), Mr EVRARD (Educateur jeunes Pétanque toulonnaise), Mr JACOB (Trésorier Pétanque toulonnaise), et Mme LECATRE (membre de la Pétanque toulonnaise et du Club de l'amitié).

Excusés :

Mme AUTHIE (Présidente des parents d'élèves) et Mme LE NAVENEC (Présidente les Joyeux Toulonnais)

REUNION

Mot d'accueil de Monsieur le Maire.

Présentation des associations.

1 / Monsieur le Maire sollicite les associations a participer au comité de pilotage des rythmes aménagés. Les volontaires devront se manifester en mairie ou auprès de Sébastien VERGNE.

2/ Suite au manque de bénévoles évoqué par plusieurs associations, Monsieur le Maire émet l'idée d'une manifestation collective regroupant toutes les associations toulonnaises. Les associations réfléchissent au projet et mettent leurs idées par écrit.

Un comité de pilotage composé d'un membre de chaque association et d'élus) regroupera les idées.

3/ Questions diverses :

- Col Canto souhaite un rideau à la Vivert
⇒ La commune fera une demande de devis

- Col Canto demanda a ce qu'une rampe de sécurité soit installée sur les escaliers face à la scène à la Vivert
⇒ voir avec le service technique si nous pouvons le réaliser

- Club de l'Amitié souhaite un second réfrigérateur
 - ⇒ le réfrigérateur de la polyvalente va basculer à la Vivert le temps des travaux
- Club de l'Amitié souhaite de l'éclairage à proximité des containers de la Vivert
 - ⇒ la volonté de la commune étant de réaliser des économies d'énergie, cela joue sur l'éclairage public. Prévoir de déposer les poubelles le lendemain au moment de l'état des lieux sortant.
- la Pétanque toulonnaise demande un local
 - ⇒ installation modulaire au stade à partir de 2016
- les Amis du Patrimoine demande un endroit pour stocker leurs archives
 - ⇒ pour les documents du patrimoine toulonnais, un stockage peut être fait au grenier de la mairie sous certaines conditions (accès a valider, répertorier et lister les documents déposés ...). Aucun autre document ne sera déposé au grenier (comptes, administratif ...)
- AST souhaite savoir quel tarif sera appliqué si ils organisent une 4 ème manifestation (cf bascule poly / Vivert)
 - ⇒ Monsieur le Maire souhaite que la date et l'activité soit calée avant de régler le tarif.

4/ Monsieur le Maire alerte les associations sur le planning de réservation chargé de la Vivert. Il souhaite que les associations en connaissance de l'annulation de l'une de leurs réservations se manifestent le plus vite possible.

5/ Monsieur le Maire rappelle que les états des lieux entrant se feront le samedi matin en présence d'élus, au lieu du vendredi après-midi avec les services techniques.

6/ Monsieur le Maire demande aux associations sur quels sujets souhaitent elles que GE2A intervienne ?

- ⇒ Amis du Patrimoine et Comité des Fêtes : tenue des comptes
- ⇒ AST Football : comment être efficace dans la recherche de sponsors ?
- ⇒ Association sportive du Golf : responsabilité juridique et fiscale des présidents

7/ Alertes météo : Monsieur le Maire demande si les associations souhaitent être prévenues en cas d'alerte météo ?

Les associations répondent favorablement. Les numéros de téléphone portable sont récupérés lors de la réunion.

Monsieur le Maire termine la réunion en remerciant les personnes présentes et les invite au pot de l'amitié.